

DOCUMENT RESUME

ED 481 178

PS 031 599

TITLE Ce que mon enfant apprend a l'ecole. Manuel a l'intention des parents, 2002-2003: Huitieme annee. (What My Child Learns in School. Curriculum Handbook for Parents, 2002-2003: Grade 8.)

INSTITUTION Alberta Learning, Edmonton. Direction de l'education francaise.

ISSN ISSN-1489-811X

PUB DATE 2002-00-00

NOTE 38p.; For the 2002-2003 "Curriculum Handbook for Parents" public school series, see ED 469 818-828. For the 2003-2004 public school series, see PS 031 581-590.

AVAILABLE FROM Learning Resources Distributing Centre, 12360-142 Street, Edmonton, Alberta, Canada T5L 4X9 (\$3.50). Tel: 780-427-5775; Fax: 780-422-9750; Web site: <http://www.learning.gov.ab.ca>. For full text: http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/8annee.pdf

PUB TYPE Guides - Non-Classroom (055)

LANGUAGE French

EDRS PRICE EDRS Price MF01/PC02 Plus Postage.

DESCRIPTORS Career Exploration; *Educational Objectives; Foreign Countries; French; *Grade 8; Health Education; *Junior High School Students; Junior High Schools; Language Arts; Mathematics Curriculum; Outcomes of Education; Parent Materials; *Parent Participation; Physical Education; Science Curriculum; Second Language Instruction; Secondary Education; *Secondary School Curriculum; Social Studies; Technology Education

IDENTIFIERS Alberta

ABSTRACT

Noting that parents are vital partners in the educational system, this French-language handbook provides parents with information about the Grade 8 curriculum in Alberta, Canada. Based on the Alberta Learning "Program of Studies: Junior High Schools," the handbook describes the knowledge, skills, and attitudes students in Alberta are expected to demonstrate upon completion of the Grade 8 curriculum. Following introductory material, sections include: (1) "What Is Curriculum?"; (2) "English Language Arts"; (3) "Mathematics"; (4) "Science"; (5) "Social Studies"; (6) "Physical Education"; (7) "Health and Personal Life Skills"; (8) "Information and Communication Technology"; (9) Integrated Occupational Program; and (10) Optional Courses, such as Career and Technology Studies, Fine and Performing Arts, Language Programs and Courses Other Than English, and other courses such as Environmental and Outdoor Education and Ethics. Each section includes samples of what students are expected to learn in each subject. The handbook concludes with a one-page questionnaire requesting feedback on the handbook. (HTH)

PS

PSM
0382

ED 481 178

Manuel à l'intention des parents 2002 – 2003

Ce que mon enfant apprend à l'école

PS 031599

Se

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

C. Andrews

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

Alberta
LEARNING

– Alberta Learning –

Visitez notre site : <http://www.learning.gov.ab.ca/French>

Cette publication est en vente au :

Learning Resources Centre

12360, 142^e Rue

Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9

Téléphone : 780-427-5775

Télec. : 780-422-9750

Internet : <http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française

Tél. : (780) 427-2940

Télec. : (780) 422-1947

Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch

Tél. : (780) 427-2984

Télec. : (780) 422-0576

Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Curriculum Branch

Tél. : (780) 427-2984

Télec. : (780) 422-3745

Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch

Tél. : (780) 674-5350

Télec. : (780) 674-6561

Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

Learner Assessment Branch

Tél. : (780) 427-0010

Télec. : (780) 422-4200

Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

Special Programs Branch

Tél. : (780) 427-6326

Télec. : (780) 422-2039

Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

© 2002, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, 11160, avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

Ce que mon enfant apprend à l'école

8^e année

Manuel à l'intention des parents
2002 - 2003

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 8^e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- des renseignements sur l'exploration de carrières et la planification en vue du secondaire 2^e cycle;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Message du ministre d'Alberta Learning	iii
Renseignements à l'intention des parents	iv
• Pour aider votre enfant	iv
L'enseignement en Alberta	v
L'éducation en français langue première.....	vi
• L'enseignement de la langue.....	vii
L'enseignement des Autochtones	viii
Les soutiens à l'apprentissage	viii
• La francisation	viii
• L'anglais langue seconde	ix
• Les besoins spéciaux	ix
• L'apprentissage à distance	ix
L'évaluation	x
• Tests de rendement	x
Les conseils d'école	x
Les activités de financement et les frais scolaires	x
<hr/> <hr/>	
Aperçu de la 8 ^e année	1
Matières obligatoires	2
• Français	2
• Anglais	5
• Mathématiques	7
• Sciences	9
• Études sociales	11
• Technologies de l'information et de la communication (TIC)	13
• Éducation physique	14
• Santé et préparation pour la vie	16
Matières facultatives	18
• Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	18
• Beaux-arts	19
• Langues autres que l'anglais et le français	21
• Environnement et plein air	22
• Éthique	22
• Cours approuvés à l'échelle locale	22
Développement personnel et exploration de carrières	23
Planification en vue du secondaire deuxième cycle	23
Commentaires	25

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du ministre d'Alberta Learning

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. L'excellence de notre programme d'études constitue l'une de nos nombreuses forces. Grâce à ce programme, les élèves de l'Alberta ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

À titre de parents, vous jouez un rôle d'importance primordiale dans l'éducation de votre enfant. Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning a publié la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. Cette édition tient compte des commentaires que nous ont transmis des parents. Ainsi, ce manuel a été modifié afin de comprendre des renseignements davantage axés sur vos besoins, tout en adoptant une présentation plus claire.

Notre système d'éducation de calibre international n'est pas seulement attribuable à l'excellence de notre programme d'études. En effet, notre système offre des options aux parents quant au type d'éducation qui répond le mieux aux besoins de leurs enfants. Ce système présente des occasions d'apprentissage innovatrices et de qualité qui sont un gage de succès. De plus, tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et d'autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves.

Les élèves de l'Alberta sont notre avenir. Ensemble, nous pouvons nous assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,



D' Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

Renseignements à l'intention des parents

L'apprentissage de vos enfants se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que vos enfants apprennent à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de les aider à apprendre à la maison.

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/>

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

<http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb>

<http://www.learning.gov.ab.ca>

- communiquer avec les enseignants ou avec l'école;
- consulter les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1^{re} année jusqu'au secondaire 2^e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).
- consulter les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.
- consulter les **programmes d'études de l'Alberta**, où se trouvent les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12^e année. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.
- consulter la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. Cette dernière fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

Le **site Web d'Alberta Learning** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Note : Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530>

<http://www.learnalberta.ca>

<http://www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html>

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1^{re} à la 9^e année, à faire leurs devoirs.
- Site Web *LearnAlberta.ca* — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta. Cliquez sur *Content Development Projects* pour connaître les projets en marche ou réalisés.
- Site Web *TELUS 2Learn* — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

L'enseignement en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/renseig/Guide_ed/guide/guide.asp

Le *Guide de l'éducation : Maternelle – 12^e année* présente des renseignements généraux sur l'enseignement, de la maternelle à la 12^e année. On peut le consulter en ligne ou l'acheter auprès du LRC.

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp>

Les **programmes d'études** décrivent ce que les élèves devraient savoir et être capables de faire dans chaque matière et à chaque année scolaire. Ils sont élaborés par Alberta Learning en consultation avec le personnel enseignant et administratif, les parents, des représentants des établissements postsecondaires ainsi que des groupes professionnels et communautaires.

Un programme peut être modifié afin d'assurer que les élèves de l'Alberta puissent acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour faire face aux exigences d'un monde complexe et en constante évolution. Les révisions peuvent être mineures, par exemple, une mise à jour des ressources autorisées. Par contre, de nouvelles connaissances et les besoins changeants de notre société peuvent entraîner des changements majeurs d'un programme, y compris l'autorisation de nouvelles ressources et la planification de sessions de perfectionnement professionnel à l'intention du personnel enseignant.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Les ressources autorisées sont vendues par le LRC.

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXI^e siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;

- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec Alberta Learning, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Télec. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

L'enseignement des Autochtones

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

Le terme « Autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. Dans cette optique, Alberta Learning a élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Les soutiens à l'apprentissage

Dans chaque classe et dans chaque école, les élèves ont des besoins individuels. Il revient aux enseignants de faire en sorte que tous les élèves puissent prendre part à des activités qui les aident à bâtir et consolider leur apprentissage.

Les élèves de l'Alberta apprennent de diverses façons : à l'école, au sein de la communauté, en groupes, petits et grands, et de manière autonome. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés.

La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones ont mis sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves nous arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1^{re} à la 12^e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour pouvoir s'intégrer aux activités de la classe le plus rapidement possible. Si vous croyez que votre enfant a besoin d'aide en anglais langue seconde, nous vous conseillons de parler de la situation à son enseignant.

Les besoins spéciaux

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530>

Il revient aux conseils scolaires de mettre en place des programmes d'enseignement pour tous leurs élèves, y inclus ceux ayant des besoins spéciaux. Si vous pensez que votre enfant a des besoins spéciaux, veuillez vous adresser à l'enseignant de votre enfant.

Le document, *La réussite scolaire de votre enfant*, renferme une foule d'idées très utiles pour les parents qui veulent jouer un rôle proactif dans la réussite scolaire de leurs enfants. Il est possible d'acheter ce document au montant de 4,85 \$ auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

L'apprentissage à distance

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

<http://www.learning.gov.ab.ca/ttb/400/courses.html>

<http://www.learning.gov.ab.ca/ttb/400/eproduct.html>

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel imprimé ainsi que du matériel destiné à l'apprentissage en ligne.

- Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le LRC.
- Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Courses » du site Web de la LTB.
- Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Products ».
- Pour obtenir des renseignements sur l'inscription à des cours d'apprentissage à distance, communiquez avec un fournisseur de cours à distance, comme l'Alberta Distance Learning Centre.

Pour sa part, la Direction de l'éducation française élabore des cours d'apprentissage à distance de langue française. Pour savoir quels cours sont offerts en français, communiquez avec la Direction de l'éducation française.

<http://www.adlc.ca/home/>

L'Alberta Distance Learning Centre (ADLC) fournit des cours et des programmes d'apprentissage à distance aux élèves de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Ce centre dessert également un petit nombre d'élèves albertains qui vivent temporairement dans d'autres provinces et pays. Dans de tels cas, les élèves ont l'option de remettre leurs devoirs au moyen d'Internet. L'ADLC administre également une école virtuelle.

L'évaluation

Tests de rendement

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

En plus d'être soumis à l'évaluation de leur enseignant, les élèves doivent passer des tests de rendement provinciaux en 3^e, 6^e et 9^e années. En 3^e année, les tests se limitent à l'anglais et aux mathématiques, tandis qu'en 6^e et en 9^e années, ils portent sur l'anglais, les études sociales, le français, les mathématiques et les sciences. Les résultats de ces tests sont transmis aux conseils scolaires et aux écoles. Pour obtenir les résultats de leur enfant, les parents doivent s'adresser à leur école.

Les résultats collectifs obtenus aux tests de rendement sont communiqués aux écoles et aux autorités scolaires, puis les résultats sommaires sont présentés au site Web d'Alberta Learning. Par ailleurs, les résultats individuels des élèves sont remis aux écoles pour les dossiers personnels des élèves, en plus d'être fournis aux parents des élèves.

La publication intitulée *Guide des parents – Programme des tests de rendement provinciaux* d'Alberta Learning renferme divers renseignements sur les tests de rendement provinciaux qui sont administrés en 3^e, 6^e et 9^e années. Les guides pour les 3^e et 6^e années sont envoyés aux écoles élémentaires, tandis que le guide de la 9^e année est envoyé aux écoles secondaires 1^{er} cycle. Il est également possible de se procurer ces publications auprès de la Learner Assessment Branch d'Alberta Learning.

Les conseils d'école

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/systeme/conseils.asp

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Les conseils d'école peuvent également organiser des activités de financement dans le but de rehausser les programmes scolaires obligatoires. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Les activités de financement et les frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Les frais scolaires sont déterminés par le conseil scolaire ou le directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, selon les lignes directrices établies par le conseil scolaire. Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées. L'un de ses principaux objectifs consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. L'ASBA a également informé les conseils scolaires du fait que les parents doivent savoir à quoi serviront les fonds et ce qu'il adviendra des fonds excédentaires.

Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

Aperçu de la 8^e année

En 8^e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp>

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Learning ou se les procurer auprès du LRC.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Nouveaux cours pour l'année scolaire 2002-2003 :

- Sciences 7 et 8
- ÉPT (nouveaux modules en Technologie des communications et en Traitement de l'information)

Cours à être révisés :

- Études sociales

Matières obligatoires

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Français

Consulter le programme de français à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp>

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle du secondaire, on continue d'encourager les élèves à prendre davantage conscience des éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels des expressions et des mots justes et précis, des phrases correctes et de plus en plus complexes ainsi que des règles de grammaire bien appliquées. En s'appropriant un bagage langagier recherché, les élèves s'outillent de stratégies leur permettant de comprendre, d'approfondir, de préciser et d'exprimer des pensées de plus en plus abstraites, les rendant compétents et plus sûrs d'eux-mêmes dans l'utilisation de la langue.

Ainsi, la langue devient un outil qui favorise le développement d'habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences, ainsi que dans le domaine de la culture et de l'intégration communautaire. C'est donc par le biais de l'enseignement de la langue que l'on parvient à outiller les élèves afin qu'ils deviennent de bons communicateurs et des apprenants efficaces.

Le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture d'articles de journaux ou de magazines aux élèves;
- de la lecture de courts récits ou d'extraits de romans ou de pièces de théâtre aux élèves;
- de textes sonores tels que chansons, poèmes, annonces publicitaires, documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

Les élèves se penchent sur l'importance des indices pour distinguer les faits des opinions.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements et d'expériences portant sur leur situation d'adolescents et leurs relations interpersonnelles avec les jeunes de leur âge. L'accent est mis sur :

- l'emploi d'expressions et de termes appropriés pour décrire les événements et leurs expériences;
 - l'utilisation de mots et d'expressions pour faire part de leurs opinions;
 - l'utilisation de divers moyens pour inclure les participants à la conversation.
-

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. Elles peuvent être le résultat d'un travail d'équipe. L'accent devrait être mis sur :

- les moyens à prendre pour bien faire comprendre leur message (ex. : les répétitions, les exemples, les gestes);
- l'emploi du subjonctif présent dans les cas usuels (ex. : il faut que..., j'aimerais que..., veux-tu que...);
- la place des pronoms personnels « compléments » dans la phrase.

La lecture

En situation d'apprentissage, les enseignants présentent une variété de textes permettant aux élèves d'explorer :

- le domaine de l'information, de l'opinion et des instructions à suivre pour réaliser un projet;
- le monde de l'imaginaire (ex. : romans, pièces de théâtre, poésie).

Les élèves poursuivent le développement de leur compétence en lecture :

- en prévoyant une façon d'annoter un texte ou de prendre des notes;
- en utilisant divers indices pour distinguer des faits des opinions;
- en utilisant leurs connaissances sur la structure de texte (ex. : texte descriptif).

L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger des textes dans lesquels ils prêtent attention aux liens entre l'introduction, le développement et la conclusion. Ils apprennent également à rédiger des récits dans lesquels ils établissent des liens entre les sentiments des personnages et leurs actions.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- l'organisation de leurs idées selon la structure de texte choisie;
- le choix du pronom relatif ou du pronom démonstratif (ex. : le sien, le nôtre, celui-là);
- la concordance des temps avec la conjonction *si* (ex. : Si je gagnais (*imparfait*) un million, j'achèterais (*conditionnel présent*) un chalet dans les montagnes.);
- l'accord du verbe lorsque le sujet est *qui* (ex. : C'est moi qui suis allé au magasin.);
- la place des pronoms personnels « compléments » dans la phrase interrogative aux temps composés (ex. : Leur as-tu remis ton livre?).

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire dans des cas moins fréquents ou plus complexes (les cas d'exception, les verbes irréguliers, etc.).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leurs textes afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. Les élèves apprennent à vérifier le contenu de leur texte et à l'adapter à leur public. Ils apprennent également à vérifier la structure du texte et de la phrase, et à appliquer les règles de grammaire connues, de façon systématique ou à l'aide de matériel de référence.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/english/

Le but du programme d'anglais consiste à permettre aux élèves de comprendre et d'apprécier la langue anglaise, de l'utiliser comme outil d'apprentissage, de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de situations de communication, et enfin, d'en tirer une satisfaction personnelle.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

De la maternelle à la 12^e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 8^e année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- rechercher et considérer des idées, des opinions et des expériences diverses afin de développer et d'enrichir leurs propres idées, opinions et expériences;
- reconnaître la valeur des idées et des opinions d'autrui en matière d'exploration et d'enrichissement des interprétations personnelles;
- échanger idées et opinions afin de clarifier leur compréhension et d'élargir leurs horizons.

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique

- prendre des notes, dresser les grandes lignes et recourir à des stratégies comme la lecture et la révision afin de comprendre des idées et des renseignements et de s'en rappeler;
- choisir et utiliser des stratégies visant l'identification des mots, le développement du vocabulaire et l'épellation, stratégies qui renforcent leurs points forts ou corrigent leurs faiblesses;
- discuter de diverses manières dont les personnages se développent ainsi que des raisons à la base de l'évolution des personnages et du caractère plausible de cette évolution;
- choisir des formes ou des genres en fonction des effets particuliers qu'ils auront sur leur public cible.

Gérer les idées et les informations

- choisir les sources d'information les plus appropriées au sujet, au public, au but et au format;
 - consigner d'importantes idées et informations en évitant de trop employer de citations directes;
 - prendre des notes en abrégé, en faisant un sommaire des grandes idées et des détails à l'appui; citer la référence des sources;
 - évaluer le processus de recherche et envisager d'autres façons d'atteindre les objectifs de recherche.
-

Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication

- réviser en ajoutant des mots ou des expressions qui mettent en valeur les idées importantes ou créent des impressions dominantes;
 - varier le style et le ton de leurs textes, selon le contexte, le public et le but visés;
 - choisir des moyens de présentation efficaces pour divers documents, en fonction de leur contenu, public cible et raison d'être;
 - utiliser les temps de verbes de façon cohérente dans l'ensemble des textes qu'ils rédigent;
 - recourir à leurs connaissances des généralisations orthographiques et à la façon dont les mots sont formés pour épeler des termes techniques et des mots inconnus dans les textes qu'ils rédigent;
 - présenter l'information en vue d'atteindre un certain objectif et faire appel aux intérêts et aux connaissances du lecteur ou du public.
-

Respecter et appuyer les autres, et collaborer avec eux

- comparer des manières grâce auxquelles des textes reflètent des éléments particuliers de cultures ou de périodes de l'histoire;
- recourir à un langage inclusif et à un comportement qui manifeste du respect envers les individus des deux sexes, quels que soient leur race, leur culture, leurs habiletés ou leur âge;
- organiser et compléter des tâches en collaboration, en définissant les rôles et responsabilités, en négociant pour trouver une base d'entente, en se fixant des objectifs et un échéancier, et en faisant le point sur les progrès;
- évaluer la qualité de leur contribution au processus de groupe, et offrir aux autres une rétroaction constructive; proposer des suggestions visant une amélioration.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à :
http://www.learning.gov.ab.ca/fr/ench/Math_Program/m_9/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 8^e année :

Les nombres

- démontrer le sens des nombres relativement aux nombres rationnels, y compris les fractions, les nombres entiers positifs et les nombres entiers;
- mettre en application des opérations arithmétiques avec des nombres rationnels pour résoudre des problèmes;
- mettre en application les concepts de taux, de rapport, de pourcentage et de proportion à la résolution de problèmes dans des contextes significatifs.

Les régularités et les relations

- utiliser des régularités et des expressions algébriques avec leurs représentations graphiques pour résoudre des problèmes;

- résoudre et vérifier des équations linéaires, à une ou à deux étapes, dont les solutions sont des nombres rationnels.
-

La forme et l'espace

- utiliser des méthodes de mesure indirecte pour résoudre des problèmes;
 - généraliser certaines régularités et procédures de mesure pour résoudre des problèmes comprenant l'aire, le périmètre, l'aire totale et le volume;
 - créer des liens entre, d'une part, les mesures d'angles et les propriétés des droites parallèles et d'autre part, la classification et les propriétés des quadrilatères;
 - poser et analyser des problèmes de conception de motifs et de modèles architecturaux, en utilisant les propriétés d'échelles, de proportions et de réseaux.
-

La statistique et la probabilité

- élaborer et mettre en œuvre un plan pour recueillir, présenter et analyser des données et utiliser les outils technologiques nécessaires;
- évaluer et utiliser la variance et la mesure de tendance centrale;
- comparer les probabilités théoriques et expérimentales d'évènements indépendants.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Sciences

Consulter le programme de sciences à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp>

Le programme de sciences du secondaire part du principe selon lequel tout élève devrait avoir la possibilité d'acquérir une culture scientifique, c'est-à-dire d'acquérir dans le domaine des sciences les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour résoudre des problèmes et prendre des décisions, tout en développant le goût de continuer son apprentissage toute sa vie et en conservant un sentiment d'émerveillement face au monde qui l'entoure.

L'élève apprend à travers des expériences variées à explorer, analyser et apprécier l'interdépendance des sciences, de la technologie, de la société et de l'environnement et en acquiert une compréhension qui se reflétera sur sa vie personnelle, sa carrière et son avenir.

L'accent est mis sur trois aspects — Nature des sciences, Sciences et technologie, et Contexte social et environnemental — pendant toute la durée du programme de sciences.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 8^e année :

Mélanges et circulation de la matière

- décrire, en se fondant sur ses recherches, les fluides employés dans des dispositifs techniques et dans des produits courants;
- étudier et décrire la composition des fluides et interpréter le comportement de la matière dans une solution;
- étudier et contraster les propriétés des gaz et des liquides et expliquer les disparités relevées quant à leur viscosité, leur masse volumique, leur flottabilité et leur compressibilité, en se reportant au modèle particulaire de la matière;
- nommer, expliquer et mettre en application des techniques faisant appel aux propriétés des fluides.

Cellules et systèmes

- faire des recherches sur les êtres vivants et expliquer leur structure, leurs fonctions et leur organisation générales en se servant de notions scientifiques;
- examiner et décrire le rôle des cellules dans les êtres vivants;
- expliquer le bon fonctionnement des systèmes du corps humain et donner des exemples de la façon dont le corps réagit à des stimulus internes et externes;
- décrire des domaines de recherche scientifique qui mènent à de nouvelles connaissances sur le corps humain et à de nouvelles applications médicales.

Lumière et systèmes optiques

- décrire la nature de la lumière, en quoi consiste la vision et comment notre savoir sur le sujet a progressé grâce à la recherche et aux explications et inventions qui en sont issues;
 - expliquer la transmission de la lumière et son comportement en se reportant à un modèle de représentation géométrique de la propagation des rayons;
 - à partir de ses recherches, expliquer le processus de la vision, la science de la formation d'images et les techniques connexes.
-

Systèmes mécaniques

- illustrer l'avancement des sciences et de la technologie, en décrivant, comparant et expliquant des dispositifs mécaniques qui ont été perfectionnés avec le temps;
 - analyser des machines, en décrivant la structure et les fonctions de leur système d'ensemble, de leurs sous-systèmes et de leurs pièces et organes;
 - décrire d'après ses recherches la transmission de force et le transfert d'énergie entre les différentes pièces d'un système mécanique;
 - analyser le contexte social et environnemental des sciences et de la technologie et sa pertinence pour la mise au point de dispositifs mécaniques.
-

Eaux douces et eaux salées

- décrire la répartition et les propriétés de l'eau dans les environs et dans le monde et indiquer l'importance de la quantité et de la qualité des sources d'eau pour les besoins de l'être humain et des autres êtres vivants;
- faire des rapprochements entre le relief, l'eau et le climat et les expliquer;
- analyser les facteurs qui ont une incidence sur la vitalité et la répartition des espèces en milieux marin et d'eau douce;
- analyser l'incidence de l'être humain sur les systèmes aquatiques et indiquer le rôle des sciences et de la technologie face à la résolution des problèmes et questions s'y rapportant.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/EtudesSociales/default.asp>

Le programme d'études sociales permet aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes positives pour en faire des citoyens responsables et désireux d'apporter leur contribution à la société. Les élèves apprennent à recueillir et à évaluer des renseignements et des idées. Ils apprennent comment entrer en interaction avec autrui et développent compréhension et respect envers les gens se trouvant dans leur école, leur famille et leur communauté.

En 8^e année, on met l'accent sur l'étude de la géographie physique du Canada, des États-Unis et du Brésil, ainsi que sur l'histoire du Canada dans le cadre de trois sujets qui permettent d'acquérir des habiletés et des attitudes importantes. Dans chaque sujet, les élèves devraient traiter d'une question d'ordre social (question controversée) et d'une question d'enquête.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 8^e année :

La géographie du Canada et des États-Unis

- identifier et définir les termes suivants : région, emplacement, circulation et interaction;
- comprendre que pour répondre à leurs besoins, les gens sont constamment en interaction avec leur milieu physique;
- comprendre que l'être humain et les forces physiques modifient l'environnement constamment;
- comprendre que tous les endroits sont dotés de caractéristiques humaines et physiques spéciales;
- faire des cartes et démontrer l'utilisation des symboles, des emplacements, des directions, des distances, de l'échelle et de la géographie physique;
- placer l'information dans des catégories afin de développer des concepts;
- reconnaître que l'interdépendance est normale dans la vie.

Le Canada – Son histoire jusqu'au XX^e siècle

- comprendre que la colonisation était le résultat de la concurrence entre des pays pour trouver de nouveaux territoires;
- expliquer la croissance, le peuplement, l'expansion et l'émergence du Canada en tant que nation;

- faire la ligne du temps des principaux événements et des principales contributions des personnes qui ont joué un grand rôle dans le développement politique du Canada;
 - lire des cartes historiques et les interpréter;
 - respecter les principes démocratiques;
 - considérer les opinions et les interprétations qui ne s'accordent pas avec les leurs.
-

**L'Amérique du Sud –
Une étude de cas :
le Brésil**

- identifier les grandes caractéristiques physiques du Brésil;
- expliquer de quelle manière les modèles d'immigration et de peuplement ont façonné le développement historique et culturel du Brésil;
- comprendre les effets du peuplement sur l'environnement physique du Brésil;
- comprendre en quoi la culture du Brésil est le reflet des diverses origines de son peuple;
- comprendre comment différents systèmes économiques peuvent satisfaire aux besoins des gens.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_comm/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. L'intégration de ce programme doit se faire par les écoles d'ici le mois de juin 2003. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 7^e à la 9^e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- évaluer l'autorité et la fiabilité des sources électroniques;
- planifier et effectuer une recherche à l'aide d'une vaste gamme de sources électroniques;
- accéder à l'information et l'extraire à partir du réseau électronique.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- décrire l'impact de la technologie de la communication sur les lieux de travail, les modes de vie et l'environnement;
- expliquer les questions soulevées par la nécessité d'assurer à la fois le droit à l'information et le droit au respect de la vie privée;
- évaluer les forces de changement qui sont à l'origine de différentes inventions technologiques;
- reconnaître que le pouvoir de la technologie de manipuler l'image et le son peut servir à modifier le sens d'un message.

Procédés de productivité

- créer des présentations multimédias qui tiennent compte d'auditoires variés;
- utiliser des options de menu avancées pour réaliser une tâche donnée;
- concevoir, créer et modifier une base de données dans un but particulier.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp>

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12^e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. Tous les résultats d'apprentissage doivent être atteints grâce à ces activités.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 8^e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- montrer des habiletés locomotrices, non locomotrices et de manipulation en recourant à des éléments de conscience du corps et de l'espace.

Application des habiletés fondamentales

- choisir, combiner et mettre en pratique des habiletés sportives fondamentales lors de divers jeux;
- être capable d'identifier et d'évaluer des stratégies et des tactiques spécifiques pour coordonner leurs efforts avec ceux des autres.

Bienfaits pour la santé

Condition physique fonctionnelle

- expliquer les composantes de la condition physique, puis élaborer des plans personnels de conditionnement physique.

Image corporelle

- discuter des substances destinées à améliorer la performance et sur la façon dont elles nous influencent.

Bien-être

- analyser les effets personnels de l'exercice sur les systèmes du corps, et ce, avant, pendant et après l'exercice.

Coopération

Communication

- identifier des individus qui sont des modèles de vie active.

Esprit sportif

- respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif.

Leadership

- décrire et mettre en pratique les habiletés de chef et de membre d'une équipe en activité physique.

Travail d'équipe

- identifier et manifester des comportements qui démontrent le respect de soi et des autres.

Dynamisme soutenu

Effort

- concevoir un plan personnel qui favorise la participation.

Sécurité

- évaluer les expériences de mouvement en matière de sécurité, expériences qui favorisent des habitudes de vie active et saine.

Établissement d'objectifs/Défi personnel

- évaluer diverses façons d'atteindre l'objectif d'une activité et déterminer des approches personnelles et collectives qui posent un défi sur le plan individuel et collectif.

Une vie active dans la communauté

- analyser les programmes communautaires locaux qui favorisent des habitudes de vie active.

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/sante/default.asp>

Tous les êtres humains sont dotés de caractéristiques, d'aptitudes et de limites qui leur sont propres; aussi, chacun a des possibilités d'épanouissement personnel uniques. Le programme de santé et préparation pour la vie tient compte de la nature multidimensionnelle de la personne. Il permet ainsi aux élèves d'apprendre à reconnaître leurs possibilités et à prendre conscience des divers moyens d'améliorer leur style de vie.

Plusieurs thèmes composent ce programme. Bien que ces thèmes soient repris dans tout le programme du secondaire premier cycle, leur contenu et leur orientation diffèrent d'une année scolaire à l'autre.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 8^e année :

Conscience et acceptation de soi

Les élèves ont l'occasion de développer des attitudes de connaissance et d'acceptation de soi.

À la fin de la 8^e année, les élèves devraient :

- décrire les termes suivants : concept de soi, culture et stéréotype;
- trouver les méthodes adéquates pour leur permettre de maîtriser leurs sentiments et de gérer leur comportement;
- comprendre en quoi les comportements influencent les autres.

Rapports avec les autres

Les élèves apprennent que les habiletés de relations interpersonnelles aident les personnes à prendre des décisions sur les comportements qui leur permettent de « se sentir bien dans leur peau » et de bien fonctionner dans leur milieu.

À la fin de la 8^e année, les élèves devraient :

- expliquer les effets positifs et négatifs de l'appartenance à un groupe;
- décrire les fonctions des membres de la famille et interpréter le rôle que les élèves jouent au sein de leur famille.

Carrières

Les élèves prennent en considération leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs capacités pour prendre conscience de leurs choix de carrière et planifier leur propre carrière.

À la fin de la 8^e année, les élèves devraient :

- décrire la relation entre la profession d'une personne et son choix de mode de vie;
- expliquer l'importance de faire leur planification de carrière de vie;
- analyser leurs caractéristiques personnelles par rapport aux options de carrière.

**Connaissance et soin
du corps**

Les élèves acquièrent les connaissances et les habiletés nécessaires pour prendre de bonnes décisions et prendre soin de leur corps.

À la fin de la 8^e année, les élèves devraient :

- décrire l'importance de la nutrition pour être en bonne santé;
- discuter des méthodes de prévention et de maîtrise des accidents dans diverses circonstances;
- montrer qu'ils comprennent l'évaluation des risques et la prise de décisions en faisant des choix de modes de vie sains;
- identifier et décrire les services de santé qui sont offerts dans la communauté.

Sexualité humaine

Les écoles sont tenues de donner des cours de sexualité humaine de la 4^e à la 9^e année. Toutefois, les parents ont le droit de faire dispenser leur enfant de ce cours. Dans de tels cas, les écoles doivent fournir d'autres occasions d'apprentissage aux élèves.

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Études professionnelles et technologiques (ÉPT)

Consulter le programme des Études professionnelles et technologiques à :
http://www.learning.gov.ab.ca/french/EPT_99/default.asp

Ce programme facultatif aide les élèves du secondaire premier cycle et du secondaire deuxième cycle à :

- acquérir des habiletés qu'ils pourront mettre en pratique quotidiennement, maintenant et à l'avenir;
- se familiariser avec des options de carrière et faire de bons choix de carrière;
- bien utiliser la technologie (procédés, outils et techniques);
- mettre en application et renforcer les apprentissages faits dans d'autres matières;
- se préparer à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre leurs études.

Les ÉPT regroupent 22 domaines. Chaque domaine comprend des modules portant sur une vaste gamme de carrières. Les modules énoncent ce que les élèves sont censés savoir et être capables de faire.

À compter de septembre 2002, trois nouveaux cours en imagerie numérique s'ajoutent au domaine Technologie des communications. Sept nouveaux cours en science informatique et programmation s'ajoutent au domaine Traitement de l'information.

Les 22 domaines du programme d'études professionnelles et technologiques sont :

Adaptation au travail	Gestion des finances
Agriculture	Gestion et marketing
Alimentation	Logistique
Design	Mécanique
Droit	Mode
Électrotechnologies	Santé communautaire
Énergie et mines	Soins esthétiques
Entreprise et innovation	Technologie des communications
Fabrication	Technologies de la construction
Faune	Tourisme
Foresterie	Traitement de l'information

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Beaux-arts

L'art dramatique, les arts visuels et la musique permettent aux élèves de mieux se connaître et d'exprimer leur créativité. Ces trois cours du domaine des beaux-arts leur permettent également d'exprimer leurs émotions et de réagir de façon critique à une variété de formes dramatiques, artistiques et musicales.

Arts visuels

Les élèves apprennent à se servir d'outils, de matériaux et de médias traditionnels et contemporains pour exprimer leurs sentiments, penser comme des artistes et apprendre à valoriser la création et la forme artistiques. Le programme d'arts visuels du secondaire premier cycle est fondé sur les trois composantes suivantes :

- le dessin — consigner, rechercher, communiquer, évaluer et articuler dans la réalisation d'images;
- les compositions — l'organisation, les composantes et les relations entrant en jeu dans la création d'images;
- les rencontres — observer des images et des artefacts, trouver des idées pour faire des œuvres d'art, se familiariser avec les arts d'autres époques, modifier l'imagerie et apprendre à comprendre et à apprécier les raisons d'être et les effets de l'art.

Art dramatique

L'art dramatique incite les élèves à explorer divers rôles dramatiques et à acquérir une série d'habiletés dans ce domaine.

Les cinq disciplines du programme d'art dramatique du secondaire premier cycle permettent aux élèves de se familiariser avec les diverses formes et normes d'art dramatique et de théâtre.

- **Gestuelle** — ensemble des gestes qui constituent une expression physique non verbale;
- **Élocution** — exploration du langage et de la parole pour répondre aux exigences de la communication verbale;
- **Improvisation/Interprétation** — représentation mimée d'une idée ou d'une situation utilisant l'improvisation spontanée;
- **Études des pièces de théâtre** — introduction aux éléments de l'art dramatique et du théâtre;
- **Techniques théâtrales** — la construction de scènes, la régie du son et de l'éclairage, et l'utilisation du maquillage, des costumes, des plateaux et des accessoires.

Musique

La musique instrumentale, la musique vocale ou la musique générale sont les trois composantes distinctes, mais reliées, de ce programme. Dans l'une ou l'autre de ces trois composantes, les élèves doivent exécuter, écouter et composer. Les cinq principaux objectifs du programme de musique sont :

- acquérir des habiletés pour bien écouter, exécuter et lire la musique;
- s'efforcer d'atteindre l'excellence musicale;
- comprendre, évaluer et apprécier divers genres de musique;
- développer l'expression de soi, la créativité et la communication par le biais de la musique;
- prendre davantage conscience de l'histoire de la musique et du rôle que la musique joue dans leur vie.

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion**, doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreu, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Environnement et plein air

Dans le cadre du cours d'environnement et plein air, les élèves apprennent à comprendre les conséquences des actes de l'être humain sur l'environnement. Ces études peuvent prendre la forme d'un seul cours ou d'une série de cours.

- montrer qu'ils possèdent les connaissances, les habiletés et les attitudes de base nécessaires pour faire des expériences de manière sécuritaire et avec aisance;
- être sensibilisés aux êtres vivants et les apprécier;
- comprendre les processus écologiques de base;
- acquérir des habiletés, du jugement, de l'assurance et de la sensibilité à l'égard de diverses activités effectuées en plein air, en tenant compte de l'environnement;
- établir des stratégies relatives au mode de vie afin de favoriser la responsabilité vis-à-vis de l'environnement régional et mondial.

Éthique

Le cours d'éthique permet aux élèves de devenir des personnes mûres, qui font une contribution à la société et qui ont un bon sens moral. Ce cours vise à aider les élèves à devenir plus bienveillants, à penser aux intérêts d'autrui et à voir les conséquences morales de leurs actions dans leur vie quotidienne.

Après avoir terminé le cours, les élèves devraient :

- apprendre les définitions ad hoc de la morale et des valeurs;
- acquérir des habiletés de prise de décisions;
- se familiariser avec les valeurs et les traditions historiques;
- se familiariser avec les valeurs de différents groupes culturels;
- se familiariser avec leurs responsabilités envers la communauté.

Cours approuvés à l'échelle locale

Les autorités scolaires peuvent élaborer des cours, y compris des cours de langue autres que le français et l'anglais, afin de répondre aux besoins des gens de leur région, de manière innovatrice et responsable. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez vous adresser à la direction de votre école.

Développement personnel et exploration de carrières

La préparation à la vie et au travail constitue un processus complexe qui s'amorce dès les premières années scolaires et se poursuit pendant toute la vie. En Alberta, les écoles jouent un rôle de premier plan – avec les parents et la communauté – pour aider les élèves à bien réussir la transition entre l'éducation de base et les études supérieures ou le milieu du travail.

Au secondaire premier cycle, les élèves commencent à faire le lien entre leurs aptitudes et objectifs personnels et les possibilités de carrières. Ils continuent d'acquérir diverses habiletés de préparation à la vie telles que la collaboration et la fiabilité. À ce stade-ci, les élèves commencent à mettre en évidence leur propre apprentissage et leurs objectifs de carrière.

Des activités et des résultats de perfectionnement personnel et professionnel sont intégrés à tous les cours et à tous les programmes du secondaire premier cycle. Les programmes suivants du secondaire premier cycle portent précisément sur ces sujets : Santé et préparation pour la vie, Éducation physique, Études professionnelles et technologiques (ÉPT) et Travail-études.

Plusieurs écoles du secondaire premier cycle organisent des activités spéciales de perfectionnement professionnel, comme des activités de mentorat, d'observation au poste de travail, de création de portfolios et de foires de carrières annuelles. Ces écoles encouragent les élèves à dresser un plan de carrière. Ces plans devraient être mis à jour tous les ans, puis signés par les parents et les directeurs d'école. En général, les élèves préparent un portfolio personnel, comprenant un curriculum vitae.

Planification en vue du secondaire deuxième cycle

Au secondaire premier cycle, les élèves prennent des décisions à propos de leur programme du secondaire deuxième cycle. À ce moment-là, il est important de tenir compte des faits qui suivent :

- les points forts, les intérêts et les cheminements de carrière réalistes jouent un grand rôle dans la prise de décisions;
- des cours spécifiques sont requis en vue de l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta ou du Certificat de réussite;
- il est important de connaître la séquence des cours, car bien des cours ont des préalables.

L'école et les enseignants des élèves sont là pour guider les élèves. La planification du secondaire deuxième cycle est plus efficace lorsque les élèves et les parents connaissent bien les exigences et travaillent en collaboration étroite avec les enseignants.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Math_Program/pamphlet/guideparents.pdf

Alberta Learning donne des renseignements sur la planification du secondaire deuxième cycle grâce à diverses ressources, dont celle-ci : *Les programmes de mathématiques du secondaire 2^e cycle : Guide révisé pour les parents et les élèves.*

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 8^e année (2002-2003)

Veillez indiquer si vous êtes :

- Parent Enseignant Directeur d'école Directeur général Autre (préciser) _____

Veillez indiquer si vous avez consulté :

- la version imprimée la version Internet les deux

Veillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française

Alberta Learning

11160, avenue Jasper

Edmonton, Alberta, Canada

T5K 0L2

Télec. : 780-422-1947



*U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)*



NOTICE

Reproduction Basis

- This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.
- This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").